



Maison de l'Europe de Paris

FranceSoir

Parlons d'Europe en région : connaître les actions de l'UE près de chez soi

Lundi 4 avril aura lieu à la Maison de l'Europe de Paris le deuxième débat d'une série de 13 sur l'impact des actions de l'Union européenne dans les différentes régions de France.

Comment rapprocher l'Europe des citoyens et leur montrer son impact au quotidien sur le territoire européen ? C'est à partir de cette question que la Commission européenne et le Comité des Régions ont lancé un cycle de 13 débats intitulés *Parlons d'Europe en région*¹ traitant de sujets aussi variés que l'emploi, la création d'entreprise, la lutte contre le réchauffement climatique... Le but : réaliser un débat dans chacune des régions de France et montrer les opportunités et actions qu'offre l'Union européenne. Le premier d'entre eux a eu lieu à Chinon, le 29 mars, pour la région Centre Val-de-Loire. Le lundi 4 avril, ce sera au tour de la région Île-de-France d'accueillir le sien. Celui-ci se déroulera à Paris et traitera des politiques liées à l'emploi et aux aides financières de l'Union européenne.

Pourquoi avoir mis en place une telle initiative? Dans un article du Taurillon², Christophe Rouillon, maire de Coulaines et membre du Comité des Régions, explique qu'il faut que "*d'ici les prochaines élections européenne de 2019 [...] une majorité de citoyens estime que leurs voix compte en Europe*". Car la participation aux élections européennes ne cesse de baisser : elle est descendue à 42,61 %³ en moyenne dans l'Union européenne, alors qu'elle était de 61,99 % lors de la première élection du Parlement européen en 1979.

Pourtant, les faits sont clairs : 70 % de la législation européenne a un impact direct à l'échelon régional ou local. Ces débats ont donc pour objectif d'aller à contre-courant de la vision technocratique et lointaine de l'Europe, en engageant pas moins de 500 dialogues citoyens par an à travers les différentes régions européennes et en parlant des réalisations concrètes des politiques européennes (aide à la création d'une entreprise, mise en place de la fibre optique dans certaines régions, promotion de formations professionnelles...).

Pour organiser ces débats en France, les institutions européennes se basent sur un réseau de 53 Centres d'Information Europe Direct⁴ (il en existe plus de 600 dans l'Union européenne). Souvent détenu par des structures spécialisées dans l'information grand public et réparties sur l'ensemble du territoire européen, ce label permet d'informer localement les citoyens sur les possibilités de financement et de mobilité qu'offre l'Union européenne, le fonctionnement des institutions



Maison de l'Europe de Paris

européennes et la manière de monter un projet européen. Ainsi, les détenteurs de ce label affrontent au quotidien les problèmes concrets des Européens.

Ce contact représente un atout que le Comité des régions⁵ souligne et apprécie. En effet, cette assemblée, créée en 1994, est constituée de 350 élus régionaux et locaux. Cette particularité lui permet d'associer les collectivités locales et régionales aux décisions de l'Union européenne. Toutefois, son avis reste consultatif, c'est-à-dire que les autres institutions européennes peuvent très bien l'ignorer. Le Comité peut cependant appuyer ses arguments par un chiffre : 50 % des citoyens européens pensent que leurs élus locaux et régionaux sont plus à même de les représenter au niveau de l'UE.

Ainsi, afin de discuter des enjeux régionaux liés à l'Union européenne (politique de l'emploi, fonds structurels européens...), la Maison de l'Europe de Paris, organisera le lundi 4 avril un débat dans le cadre du cycle *Parlons d'Europe en Région*. Celui-ci est réalisé en partenariat avec le Comité européen des Régions, la représentation de la Commission européenne en France et les Centres d'information Europe Direct du Val d'Oise, des Yvelines et de Seine-et-Marne.

Le débat se fera avec la participation de Karl-Heinz Lambertz, Premier Vice-président du Comité européen des régions, Pierre Moscovici, Commissaire européen chargé des affaires économiques et financières, fiscalités et douanes et Stéphanie Von Euw, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France chargée des affaires européennes. N'hésitez pas à vous inscrire⁶ et à poser vos questions afin de connaître davantage ce que fait l'Europe en Ile-de-France.

Article rédigé par la Maison de l'Europe et publié par France Soir le 30/03/2016.

¹ http://ec.europa.eu/france/events/2016/20160121_cycle_parlons_deurope_fr.htm

² <http://www.taurillon.org/christophe-rouillon-un-plan-pour-reconnecter-l-europe-avec-ses-citoyens>

³ <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/fr/turnout.html>

⁴ http://ec.europa.eu/france/services/contact-points/index_fr.htm

⁵ <http://cor.europa.eu/fr/Pages/home.aspx>

⁶ <http://www.paris-europe.eu/0123-1317-Parlons-d-Europe-en-region-le-de-France.html>

Pour davantage d'informations sur les sources, n'hésitez pas à consulter la version en ligne disponible sur le site de la Maison de l'Europe de Paris.